

L'UNEF, l'UNL, la FCPE et PLUS lancent la plateforme « SOS Inscription »

Ce lundi 22 janvier 2018, les lycéen.ne.s de terminale peuvent commencer à saisir leurs vœux sur la plateforme Parcoursup. Cette nouvelle plateforme d'affectation met en place de nouvelles règles pour s'inscrire dans l'Enseignement Supérieur, particulièrement inquiétantes. C'est pourquoi l'UNEF, l'UNL, la FCPE et PLUS lancent le dispositif SOS inscription de manière anticipée pour aider l'ensemble des lycéen.ne.s cette année à trouver une inscription universitaire.

Parcoursup, un outil de sélection qui ne permettra pas d'accueillir l'ensemble des bachelier.e.s

Si à la rentrée 2017 nos universités n'ont pas été en capacité d'accueillir l'ensemble des étudiant.e.s, 30 000 de plus sont attendu.e.s à la rentrée prochaine. A cela s'ajoute, loin des discours du Gouvernement, une réalité plus cruelle, celle des 22 000 places promises, déjà insuffisantes pour accueillir l'ensemble des bachelier.e.s et qui peinent à se concrétiser faute d'investissement suffisant. Cette situation va se traduire concrètement par la mise en place de la sélection à l'entrée de l'Université dans les filières en tension - sachant que plus de 169 filières étaient en tension en 2017.

Un manque d'information et d'accompagnement particulièrement important des bachelier.e.s

Si le Gouvernement présente Parcoursup comme un outil visant à améliorer l'orientation des bachelier.e.s, la réalité est toute autre. La mise en place du Plan Étudiants se fait dans la précipitation au détriment des milliers de lycéen.ne.s de terminale et d'étudiant.e.s en réorientation. En effet, la loi est encore en discussion au Sénat. Dans les lycées, les mesures prévues pour accompagner les élèves dans la construction de leur parcours ne sont pas opérationnelles. De nombreux établissements universitaires à l'image de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ont voté des motions contre la mise en place du Plan Étudiants dans leurs instances démocratiques, les critères de sélection sous la forme d'attendus peinent à être remontés, les universités sont en train de mettre en place des algorithmes pour sélectionner en toute opacité ...

Pour autant, le Gouvernement impose aux futur.e.s bachelier.e.s et étudiant.e.s de choisir leur orientation dans les plus brefs délais. Comment peut-on attendre d'un.e futur.e bachelier.e de choisir en toute connaissance de cause son orientation alors même qu'après des mois de discussion les établissements universitaires et les personnel.le.s sont toujours incapables de définir la mise en place de cette réforme ? De fait, sans budget pour mettre en place des dispositifs de remise à niveau qui ne sont toujours pas déterminés par les universités, le droit à une seconde chance n'existe pas.

L'UNEF, l'UNL, la FCPE et PLUS lancent la plateforme « SOS Inscription »

Dans ce contexte, nos organisations prennent leur responsabilité en faisant le choix de travailler ensemble pour accompagner chaque jeune vers la filière universitaire de son choix et en affirmant notre opposition à la mise en place du Plan Étudiants.

Nous lançons ainsi la plateforme « SOS Inscription » sur le site dédié sos-inscription.fr, pour aider chaque lycéen.ne, étudiant.e, parent d'élève à trouver les informations pour s'orienter de la meilleure des manières possible, à trouver une inscription universitaire et à comprendre les difficultés que vont rencontrer l'ensemble des jeunes confronté.e.s à Parcoursup.

Nous réaffirmons notre opposition à la remise en cause du libre accès à l'Enseignement Supérieur par la mise en place de toute forme de sélection. Ce sont les jeunes les plus fragiles qui subiront de plein fouet cette réforme et sont aujourd'hui poussé.e.s en dehors des bancs universitaires. C'est pourquoi nous nous mobiliserons le 1^{er} février.



Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28

presse@unef.fr / eabanda@unef.fr